

des chrétiens, de vrais chrétiens, des chrétiens sans peur et sans reproche. »

A ce compte là, on trouvera des hommes capables de se dévouer pour le bien de l'Eglise et de la société, et de répondre ainsi à la parole du Souverain Pontife : « Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre. »

Dans sa péroraison, le R^{sime} Père Louis-Antoine fait un touchant appel à l'union et donne pour devise au Congrès : *L'union fait la force.*

A la première Réunion des déléguées des Sœurs, la séance commence par la lecture des rapports. Melle Clarisse Lafond, secrétaire de la Fraternité de Saint-Sernin de Toulouse prend ensuite la parole. C'est presque une levée de boucliers faite par les Tertiaires en Fraternité contre les Tertiaires isolées. La lutte a de l'intérêt : aussi les applaudissements nourris viennent donner aux paroles du rapporteur une signification encore plus guerrière. Elle applique aux Tertiaires réunis en Fraternité ces paroles de Dieu à Gédéon : « C'est avec ces trois cents braves, éprouvés par la mortification, que je veux délivrer Israël, les autres peuvent se retirer. » C'est un coup droit porté aux Tertiaires isolées qui, sous de vains prétextes ne veulent pas se réunir aux Fraternités. La conclusion du rapport était toute naturelle, et se renferme dans ce vœu : « Qu'à l'avenir on soit plus sévère pour l'admission des Tertiaires isolées, et, dans les Fraternités, qu'on s'applique à chercher plus la qualité que la quantité. »

Un dernier rapport de Melle Eugénie Breyse de la Fraternité du Puy termine la séance. Ce rapport sur lequel nous reviendrons peut-être plus tard pour l'édification de nos lecteurs, traite de la vie de famille qui doit régner dans une Fraternité et en explique avec justesse et poésie la véritable nature.

A une autre séance spéciale aux Sœurs, un rapport fut lu sur la parfaite Fraternité et sur les fruits qu'elle peut produire. C'est encore un de ces rapports qu'il serait utile de lire en entier. Il se terminait par un vœu demandant la création dans chaque Fraternité d'une maison du Tiers-Ordre. Le but et l'avantage de la maison du Tiers-Ordre, nous pourrions à l'occasion les exposer plus au long à nos Lecteurs.

Dans une deuxième réunion générale du même jour, le R. P